



Les Archers de la Lande ont le plaisir de vous inviter
le samedi 9 et le dimanche 10 Novembre 2024

TIR EN SALLE 2x18m

4 départs - Sélectif pour le championnat de France

Gymnase (la température de la salle sera conforme à la réglementation énergétique en vigueur) du complexe sportif Salvador Allende Saint Jacques de la Lande (parcours fléché)

ARBITRES : Eric RICHARD (arbitre responsable), Guillaume HEMBERT

4 départs	Départ	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement à distance 20mn	Début des tirs
Samedi matin	1	9h00	9h30	9h40	10h00
Samedi après-midi	2	14h00	14h30	14h40	15h00
Dimanche matin	3	8h30	9h00	9h10	9h30
Dimanche après-midi	4	13h30	14h00	14h10	14h30

Nombre de places par départ : 48 + 4 U11 (poussins)

Il est demandé de positionner vos archers sur les 4 départs (5 archers maxi du même club par départ)
(Faute de suffisamment de participants le club se réserve le droit d'annuler un départ).

U11(Poussins) : 1 cible soit 4 archers maxi par départ

Tarif	Jeunes*	Adultes
1 départ	6€00	8€00
2 départs **	10€00	14€00

* U11, U13, U15, U18, U21 (Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors)

** Le 2^{ème} départ ne sera possible qu'en fonction des places disponibles

Les inscriptions devront parvenir avec le règlement, à l'ordre des Archers de la Lande, pour le 4 Novembre 2024 à Monsieur Michel GARDAHAUT, 1 cours de Lisbonne – 35200 - RENNES (tél : 06.01.39.08.03 - heures repas).

Pré inscriptions via Internet à : concours@lesarchersdelalande.com

Divers : Tenue de club ou blanche, chaussures de sports obligatoires.

Voir article C.9 des règlements généraux

*si la composition des cibles le permet

Blasons	Arc Classique	D 40 cm Trispots verticaux à la demande *	U18, U21, S1, S2, S3
		D 60 cm uniquement	U13, U15
		D 80 cm uniquement	U11
	Arc à Poulies	Trispots verticaux 40 cm	U18, U21, S1, S2, S3
	Arc nu	D 40 cm Trispots verticaux à la demande *	U21, S1, S2, S3
		D 60 cm uniquement	U18

Résultats et récompenses dimanche vers 18h00

Tombola à chaque départ et **super lot** à gagner sur l'ensemble du concours

Récompenses

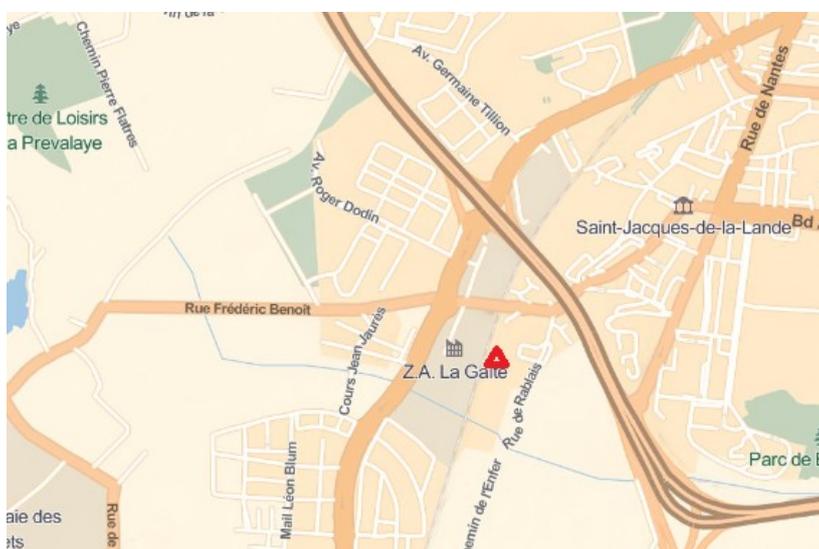
Aux trois meilleurs archers de chaque catégorie.

Classement par équipes de clubs suivant les règlements de la FFTA.

Trophée par équipes de club : 4 archers dont 1 Jeune, 1 femme. **1 arc à poulies maximum**. Le trophée sera acquis définitivement après 3 victoires. La composition des équipes sera constituée au moment de l'inscription et ne pourra pas être modifiée.

- * 2016 : Les Archers de la Roche aux Fées (RETIERS)
- * 2017 : Les Archers de Sévigné (CESSON-SEVIGNE)
- * 2018 : Les Archers de Liffré (LIFFRE)
- * 2019 : Les Archers de la Roche aux Fées (RETIERS)
- * 2021 : Les Archers de Coigny (FOUGERES)
- * 2022 : Les Archers de la Bretagne Romantique (TINTENIAC)
- * 2023 : Les Archers de la Bretagne Romantique (TINTENIAC)

Lieu :



Buvette : Cafés, boissons, gateaux

CHALLENGE 2024

Inscription de l'équipe

<u>Club</u> :	
Archères – Archers	<u>Cat./Arc</u>

- Une seule équipe par club